



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2017**

L'An Deux Mille dix-sept, le 5 AVRIL, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 31 mars 2017 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :** Jean-Charles ALLEMAND, Lucien AULERY, Christian BEAU, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Michel TOULOUZE.

Absents et excusés :

Pierre Nicolas ADAMIEC, pouvoir donné à Christian BEAU

Sabrina BOUXIN, pouvoir donné à Jocelyne CEZAR

Amandine TOULOUZE, pouvoir donné à Michel TOULOUZE

**Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.**

Monsieur Christian BEAU est nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

### **1. PLU Communal / PLU Intercommunal**

Un point rapide est fait sur les dernières réunions concernant le PLU, à savoir la réunion sur le terrain du 3 Février et les deux comités de pilotage les 8 et 22 Mars. Un manque évident de surface constructible bloque l'extension et limite le développement de Cruviers – Lascours. Il est convenu avec Mélanie Dautigny de rencontrer Mme Rallet de la DDTM le 30 mars, car après étude du dossier, il s'avère que la DDTM accorderait l'augmentation du pourcentage de surface imposé par le SCoT ce qui permettrait d'étendre l'enveloppe urbaine.

PLU-I : Le vote du transfert de la compétence à AA a été refusé.

## **2. Organisation des Nap 2017/2018**

Les problèmes rencontrés cette année dans l'organisation des NAP, les restrictions budgétaires annoncées par AA ainsi que la venue des prochaines élections, ne nous permettent pas encore d'envisager sereinement la mise en place des NAP pour la prochaine rentrée scolaire.

Il est à noter une disparité avérée entre les communes concernant les modes d'organisation ainsi que le financement des NAP.

## **3. Organisation des élections**

Le planning pour le bureau de vote est défini :

8h/10h Michel, Lucien

10h/12h Karine, Jean Charles

12h/14h Jean-Claude, Christian

14h/16h Joceline, Rémy

16/19h Muriel, Pierre-Nicolas

## **4. Ancienne poste / Logement et habitat (PLH)**

Le contrat de ruralité verserait 20 000 euros pour la réhabilitation de l'ancienne Poste en logement. La visite des lieux prochaine permettra de définir le projet.

La délibération a été prise pour ce projet.

### **Vote à l'unanimité**

Une visite de la bâtisse mise en vente dans le centre de Lascours est prévue prochainement.

## **5. Thé dansant du 13 mai 2017**

A la demande de certains habitants, un thé dansant est prévu pour nos aînés.

Le groupe « Tempo » a été retenu pour un montant de 280 euros pour animer l'après-midi.

## **6. CinéPlan**

Pour la séance ciné du 6 mai, deux films ont été retenus : « La Belle et la Bête » à 18h30 et « Alibi.com » à 20h30.

« Bonne nouvelle, le montant de la facture est moins élevé que prévu grâce à une subvention du CG qui ramène le coût à 131 euros au lieu de 262 euros ».

## **7. Fête des voisins 2017**

Dans le but de faire connaître les disponibilités de matériel et les modalités d'accompagnement de la Mairie pour ce type d'évènement, Muriel se charge de réaliser un article.

## **8. Festival du 9 juin / Fête de la musique**

Le 9 Juin à 20h30 le festival « Guitare en Cévennes » fera une halte dans notre commune. Un concert de musiques sud-américaines sera proposé dans la salle du Parc avec à la fin une remise « au chapeau ». La Mairie participera à hauteur de 150 euros. Les musiciens venant d'Argentine pour certains, nous ont été annoncés très festifs et proposent de prolonger cette soirée musicale dans le parc avec un repas partagé de type « auberge espagnole » où tous les gens apporteront quelque chose à grignoter.

A l'occasion de la fête de la musique, le mercredi 21 juin 2017, le groupe « Sweet Pop » animera la soirée et donnera l'occasion aux participants qui le souhaitent de pousser la chansonnette, très belle soirée en perspective. Le coût de cette animation sera de 600 euros.

**Vote à l'unanimité**

## **9. Fête votive 2017**

Une charte a été signée avec la Préfecture concernant le problème avec l'alcool lors des manifestations festives. Le Conseil va tenter la mise en place d'un stand de sensibilisation et accompagner le comité des fêtes dans cette action.

Pour permettre une prise de conscience, nous proposons à nouveau au comité des fêtes l'utilisation de gobelets non jetables.

Le Conseil décide de faire contrôler le tableau électrique Bar.

Concernant le toit du comptoir, voilà plusieurs années que le comité des fêtes utilise des bâches de moyenne qualité. L'objectif serait de couvrir et fermer l'arrière du comptoir. La structure actuelle est trop faible pour recevoir un toit en dur, nous allons faire des devis pour couvrir avec des toiles plus adaptées.

Les projets de réfection du sol du champ de foire et de mise en sécurité de la rampe du mur qui donne sur la traversée de Cruviers sont également à l'ordre du jour.

Yoan Picard remplacera Amandine concernant le permis d'exploitation pour la vente d'alcool. Il devra suivre la formation obligatoire pour un coût de 440 euros pris en charge par la Mairie.

**Vote à l'unanimité**

## **10. Expo photos du 17/19 novembre 2017**

Avec Elyan Allegre, nous aurons le plaisir d'accueillir une nouvelle expo avec la participation de Sylvie Chaudoreille ainsi que quelques photographes de Nîmes. Les enfants des écoles seront mis à contribution dans ce projet.

## **11. Devis Chemin du Pastre**

Nous avons deux devis pour la réfection du chemin du Pastre :

LLTP pour un montant de 1 332 € TTC

Ets Joffre pour un montant de 1 725,60 € TTC

L'entreprise LLTP est retenue pour les travaux

**Vote à l'unanimité**

## **12. Rétrocession chemin communal – Chemin des Pins / La Rampe**

Une rencontre avec Emeric WLODARSKI a permis de résoudre divers sujets :

-Le droit de passage sur le GR6 et le GR700 est confirmé.

-Nous proposons à Emeric de déplacer le chemin communal en bas de la butte le long de sa terre pour permettre de faciliter l'accès au chemin des pins.

Nous proposons, afin de le remercier de cet accord, de prendre à notre charge l'abatage et l'élagage de divers arbres posant un problème de voisinage avec les familles Busnel et Dubois.

Nous sommes dans l'attente de propositions complémentaires mais la meilleure offre à ce jour est faite par la société Arbo-Vertige pour un montant de 2600 euros.

**Vote à l'unanimité**

## **13. Muriers montée de Lascours**

Vial a fait une proposition pour régulariser l'alignement concernant Mrs Zassot et Bouquin.

La taille des arbres demandée par la société des transports scolaires pour des raisons de sécurité pourra être réalisée par les employés municipaux.

## **14. Délibérations indemnitaires des élus**

L'augmentation des salaires dans la fonction publique modifie le calcul des indemnités des élus locaux, l'indice passe à compter du 1er Janvier de cette année de 2015 à 2022.

**Vote à l'unanimité**

## **15. Aménagements Lascours**

Aux vues d'un projet ambitieux pour rendre au cœur du Hameau de Lascours toute la beauté souhaitée, les subventions passées et futures (trottoirs 2018) laissent à penser que le projet pourra se réaliser à l'horizon 2020. Nous restons actifs et espérons pouvoir le concrétiser dans les meilleurs délais.

## **16. Participation citoyenne**

Nous avons rendu visite à la gendarmerie de Vézénobres pour l'avancée du dossier ; il reste à nommer les habitants référents susceptibles d'être en lien avec celle-ci. Jean-Claude BUET est désigné, avec son accord, comme référent principal sur la commune. Une signalétique pour informer du dispositif de surveillance sera mise en place dans le village.

## **17. Aire de Camping-cars à la cave**

Une aire de halte pour les camping-cars est en cours de réalisation sur le parking de la cave. Ce projet est entièrement pris en charge par celle-ci.

## **18. Formations Agents**

Mickael a passé le CACES 1, ce qui lui permet de conduire les tracteurs.  
Joël passera prochainement l'extension de celui-ci pour être en règle.  
Plusieurs formations leurs seront proposées pour être en conformité et disposer de toutes les garanties dans leur travail.

## **19. Décisions modificatives budgétaires**

Une ligne de 20 000 euros était en attente sur l'exercice 2016, il est proposé au Conseil de déplacer ces 20 000 euros afin de pouvoir les utiliser.

Suite à la demande de la Trésorerie, une ligne d'intérêts prévue sur le budget M14 doit être déplacée sur le M49.

**Vote à l'unanimité**

## **20. Point Ad'AP**

Le programme d'accessibilité des bâtiments communaux prévu sur 3 ans et les dernières modifications dans l'organisation du village, temple de Lascours et déplacement de la Poste, nous incitent à demander une nouvelle étude.

### **21. Remplacement Jean- Claude Beauve au syndicat AEP**

Afin de remplacer JC Beauve, Michel Toulouze est nommé au syndicat AEP.

**Vote à l'unanimité**

### **22. Nom des rues, cadastre**

La mise à jour du cadastre auprès des impôts est active, il reste une dizaine d'adresses à confirmer aux services.

Cette mise à jour sera intégrée à un outil qui s'appelle le SIG, et qui nous permet d'identifier les différentes parcelles.

Nous avons reçu un devis pour la réalisation d'un plan avec les noms de rue, mais aux vues du prix important, nous allons essayer d'extraire le plan du Système d'Information Géographique.

### **23. Commissions AA**

Nous sommes inscrits sur plusieurs commissions à Ales Agglo, lesquelles sont accessibles aux conseillers municipaux par arrêté. Muriel Millot pourra participer à l'enfance et Christian Beau au développement économique.

### **24. Stage PCS1. Durée : 7h - Foyer de la Mairie 22/04**

Un Flyer sera distribué pour annoncer le prochain stage important pour tous les accidents de la vie.

L'organisation est prise en charge par la Mairie.

### **25. Délibération travaux de la façade du Temple**

Afin de pouvoir percevoir une subvention de Mr Fournier pour la rénovation de la façade du temple à Lascours, le Conseil vote la délibération.

**Vote à l'unanimité**

### **26. Délibération groupement achat véhicules électriques**

Concernant le remplacement prochain du véhicule de la Mairie par un véhicule électrique, la société ERO qui implante les bornes électriques propose un groupement d'achats qui pourrait permettre de faire des économies sur ce projet.

Le conseil vote la délibération pour adhérer au groupement d'achats.

### **Vote à l'unanimité**

#### **27. Questions diverses**

1/ Compte tenu de la fuite d'eau dans la petite salle des fêtes, provoquant humidité importante et moisissures, il est décidé que la location sera gratuite pour les réservations qui étaient prévues prochainement. Le Conseil décide de bloquer les futures locations tant que la salle n'aura pas été remise en état.

2/Nous attendons la venue prochaine d'une esthéticienne itinérante ; cette dernière demande une confirmation écrite pour autoriser sa présence le mercredi. Le Conseil accepte de délivrer l'arrêté d'autorisation.

3/Mr Van de Velde nous a fait parvenir un courrier, décision sera prise lors du prochain Conseil.

4/ Proposition pour une soirée « Grand prix de la chanson Ales Cévennes ». La date de celle-ci correspondant avec la fête de St Césaire de Gauzignan et le calendrier des évènements musicaux sur notre commune étant bien rempli cette année, nous souhaitons reporter cette soirée en 2018.

Fin de séance à 23H30